

Ecrit par le 4 novembre 2025

Cove, Le Phare, la Maison des familles pour éclairer la parentalité



Le Phare, la Maison des familles pour éclairer la parentalité verra le jour avenue Edouard Daladier, en lieu et place de l'ancienne usine Gyma à Carpentras. Objectif ? Répondre à la demande des parents qui veulent mieux comprendre les besoins des tout petits. Un projet initié par la Cove -Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin-, à la demande des crèches du territoire. Ouverture des 1 940m2 du bâtiment prévue en septembre 2025.

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Le Phare, Copyright la Cove

Ainsi, le Phare, sera dévolu à l'accueil, l'information, l'accompagnement des parents dès la grossesse et jusqu'à l'autonomie du jeune dans la vie active. Le lieu regroupera les services et institutions liés à la Petite enfance afin de faciliter les démarches des familles aidés par 55 agents.

Ce Phare-Maison des familles

accueillera une crèche de 60 berceaux dénommé 'Les Lucioles' ; des Ateliers d'aide à la parentalité sous forme de world-café, conférences –notamment sur le sommeil de l'enfant- des soirées thématiques et interventions d'experts ou spécialistes.

Le relais de la Petite enfance

accompagnera les futurs parents et parents dans la recherche d'une assistante maternelle et coordonnera plus de 600 places sur le territoire intercommunal.

Des permanences de partenaires institutionnels et associatifs

s'y dérouleront comme avec Résonnance Médiations (pour les médiations familiales-, Le passage point Ecoute jeunesse, l'Umane pour l'assistance au parcours de vie dans le cadre du handicap des parents ou enfants, la PMI -Protection maternelle et infantile-.

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025

Le LAEP, Lieu d'accueil Enfant-parent,

avec 'La roulotte qui papote', un espace de socialisation, d'écoute, d'échanges et de jeux pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents.

Les bureaux de la Direction de la cohésion sociale de la Cove

avec le SDAPE - Service D'Accompagnement au Parcours de l'Enfant qui vise à la réussite éducative des enfants. Son programme s'adresse aux habitants de Carpentras, notamment à destination des enfants de 2 et 16 ans, scolarisés dans les établissements de la ville, repérés en difficulté à l'école et pour lesquels ces difficultés sont en lien avec d'autres difficultés d'ordre social, familial, de santé...



Le Phare, Copyright la Cove

Le service Petite Enfance

Ce service coordonne les crèches intercommunales et associatives, le RPE et le LAEP itinérant. Il regroupe plus d'une centaine d'agents, professionnels de l'accueil des jeunes enfants.

Concrètement

Le Phare est avant tout un lieu ressource pour les parents où ils pourront trouver des réponses et être



Ecrit par le 4 novembre 2025

accompagnés dans leur parcours, au gré d'activités, de temps d'échanges et de permanences avec leurs enfants et des professionnels. Les partenaires institutionnels et associatifs les guideront dans l'ensemble de leurs démarches.

L'édifice comprend 1 940m2 en tout

comprenant les 983m2 réhabilités de l'ancienne usine Gyma et les 960m2 en cours de construction. Cinq jardins ponctueront le lieu composé de la pinède existante, d'un futur jardin pédagogique, de patios extérieurs, de deux aires de jeux, le tout ponctué de tables et bacs en bois. Deux parkings d'environ 60 places de stationnement finiront de structurer le lieu sous les ombrières supportant 429 panneaux photovoltaïques.

Réalisation du projet

Le projet a été voté par le Conseil de communauté en décembre 2019. Les travaux ont démarré en avril 2024 et la livraison est prévue fin août 2025 pour une ouverture en septembre 2025.

Les chiffres

Le projet est estimé à 5,580M€ autofinancés par la Cove à hauteur de 1,7M€. Les subventions de l'Etat se montent à 1,3M€, La Caf à hauteur de 1,275M€, le Département pour 1,100M€ et la région Sud à hauteur de 95,850M€.

Le Phare

a rassemblé, autour de la Cove, plus de 150 partenaires tels que L'État, la <u>Région Sud</u>, le <u>Département</u> de Vaucluse, les communes, la Caisse d'allocations familiales, La Mutuelle Sociale Agricole, France Travail, Le Planning familial, la Caisse Primaire d'Assurance maladie, le <u>Codes 84</u> (Comité Départemental d'Education pour la Santé), les Unités parents-bébés, l'Agence régionale de Santé (<u>ARS</u>), des médecins et pédiatres, des bibliothèques, des écoles et de nombreuses associations.

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Le Phare Copyright La Cove